

Image not found or type unknown



Suite a nomination honoraire

Par **mousset**, le **01/02/2008** à **19:18**

au titre du depart a la retraite le 1/01/2005 j'ai etais nommé maitrise honoraire mais au coefficient de paye 424,qui soi disant corresponds a mon grade de depart rnalors que je suis payé au coefficient 422,2rnje sais que l'honorariat n'a aucune valeur marchande mais le responsable des ressources humaines mentionne bien que la 424 corresponds a mon grade de departrnfaut il que je les attaque aux prudhommesrnmerrcirnl'entreprise etait la RATP